



Probleme embrayage peugeot partner

Par **nocefalise**, le **02/05/2011 à 09:27**

Bonjour,

Ma fille a acheté, en octobre 2007, un véhicule [s]PEUGEOT PARTNER [/s] neuf. elle a, depuis cette date, mené sa voiture à toutes les révisions, en temps et en heure, au [s]garage PEUGEOT [/s]. Sur le carnet d'entretien, l'éventualité d'un problème d'embrayage est envisagé à plus de 100 000 kms, en conditions normales, or, on lui annonce une obligation de remplacer cet embrayage alors que son compteur kilométrique marque 42 000 kms. Ce véhicule n'a connu qu'un conducteur, et a été utilisé en grande partie "sur route" (et non "en ville").

Cet achat, il y a 4 ans (garantie 3 ans !), ma fille l'a fait en compagnie d'un ami, qui a donc acquis le même véhicule, et, a eu, lui aussi, un soucis d'embrayage à 60 000 kms. Ils ont acheté leurs voitures 15 000 euros chacun (valeur 18 000 rabais concédé pour deux voitures achetées ensemble) on lui en propose 5 600 au garage, et on lui annonce plus de 1 200 euros de réparation !!!!

J'aimerais savoir si d'autres clients [s]PEUGEOT o[/s] n'ont eu le même genre de problème, si l'on est en droit d'espérer un geste commercial de leur part et de quel ordre ...

J'avoue que je pensais cette société un peu plus soucieuse de la satisfaction de sa clientèle. Merci de l'attention que vous apporterez à ma requête